VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 13 JUIN 1923 — No.29



# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.



LE M[illegible]ITOBA
EST PU[illegible]T IMPRIMÉ
TOUS I[illegible]IERCREDIS

Toutes c[illegible]ications concernant le journal e[illegible]primerie devront être adressées :

Manitoba
Publie par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

## FEU AMBROISE LEPINE

L'un des personnages les plus typiques et les plus remarquables de l'Ouest Canadien vient de disparaître en la personne de Ambroise Didyme Lepine, décédé à St-Boniface Samedi dernier, à l'âge de 83 ans.

Au physique homme superbe, géant de six pieds trois pouces de haut, à la carrure herculéenne, nez aquilin, oeil vif et perçant, droit commme un i. portant le front haut, il en imposait par sa démarche fière et sa stature magnifique.

Doué d'une belle intelligence, brave, conseiller prudent et sage, il fut en 1870 le premier lieutenant de Louis Riel et joua un rôle prépondérant à ce moment difficile et troublé de l'histoire canadienne.

Patriote français et bon catholique, il fut l'un des chefs métis qui s'opposèrent au transfert du territoire de la Rivière Rouge avant que l'on eut garanti à son peuple les droits sacrés de propriété, en même temps que les droits encore plus sacrés de la langue et de la religion.

Il fut l'un des pilliers du rempart que le peuple métis d'alors érigea pour la protection de la langue française et de la religion catholique au seuil du grand Ouest canadien.

Condamné commme révolté il n'en fit pas moins mentir ses juges en se portant franchement et courageusement à la défense du Drapeau Britannique lors de l'invasion fénienne, donnant par cette action la preuve irréfutable de sa loyauté à son Roi, comme il avait donné la preuse de sa loyauté et de son amour pour sa langue maternelle et la religion dans laquelle il était né, preuve évidente que les deux loyautés peuvent marcher de pair.

Malgré tout cela il fut condamné à mort, condamnation qui fut changée dans la suite à l'internement et à la perte de ses droits de citoyen.

En quelques années Ambroise Lépine avait complèté toute une vie, il avait écrit une page d'histoire qui suffit pour immortaliser le nom d'un homme.

Il rentra alors sous sa tente refusa de prendre part à l'insurrection de 1885 et resta à partir de ce moment là le sujet loyal et l'ami fidèle et sincère qui ne bronche jamais.

Il souffrit l'oubli sans se plaindre et conserva au milieu des difficultés, des tribulations d'une existence pauvre et retirée le calme et la sérénité des natures fortes, des caractères supérieurs.

Nous nous inclinons avec respect devant la tombe du patriote et nous prions la famille de bien vouloir accepter l'expression sincère de notre vive sympathie.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à la cathédrale de St-Boniface au milieu d'un grand concours d'amis

Les porteurs étaient; Sir Rodmond Reblin, le juge Prud'homme, le Sénateur Bénard; Messieurs Albert Préfontaine et Joseph Bernier, députés à la Législature du Manitoba; Messieurs A. J. H. Dubuc, Horace Chevrier et Roger Goulet.

Le cortège funèbre était conduit par ses enfants et ses parents parmi lesquels on remarquait:- ses fils Louis, Albert, Edmond, Narcisse, sa fille Madame Joseph Larance, de Forget; ses petits fils, Louis Paradis, J. Philipps, James Lepine, Aimé Lepine Wilfrid Lepine, Gravelbourg, Sask. E. Lepine, St, Pierre, Man; Joseph Lepine et Paul Lepine de St-Boniface, et Léo. Larance, Forget, Sask.

## LE CINEMATOGRAPHE

### Dans l'enseignement et l'Education populaires

### L'exemple de l'étranger

On lit dans la Renaissance politique, littéraire, artistique (24, 2, 23):

### L'exemple de la Hollande

Alors qu'en France et à Paris plus particulièrement nous en sommes toujours à la période des tâtonnements et des expériences, au moins en ce qui concerene le domaine de nos écoles primaires communales, la Hollande et la Belgique ont résolument introduit et réglémenté le cinématographe dans l'enseignement public.

La réalisation de cette initiative est d'ordre gouvernemental, mais les municipalités sont laissées libres de choisir elles-mêmes les modalités de son application. Le programme comporte des sujets historiques, industriels et d'actualités. Nous y avons relevé notamment les leçons suivantes: La vie des abeilles.— La fabrication du beurre— Fabrique de la monnaie d'Etat à Utrechouc.— Comment se fait un livre.— Le Japon antique et moderne.

Enfin nous avons pu assister à un séance où l'on initia les enfants à toutes les manipulations de la fabrication du fromage de Hollande, — l'industrie nationale — depuis le battage du lait dans la cour de la ferme jusqu'à l'arrivée dans les Indes Néerlandaises du grand paquebot exportateur; à la pêche du homard, depuis sa sortie de l'eau jusqu'à son utilisation comestible sur la table du gourmet. Toutes ces projections, tantôt à la vitesse du cinéma, tantôt au fixe tantôt au ralenti, étaient accompagnées de commentaires explicatifs, entremêlées de questions posées aux élèves dans le but d'éveiller leur faculté d'observation, leur désir de voir et de comprendre et de souligner tous les détails susceptibles de se graver dans leur esprit faciliteront le travail de la mémoire.

Ce bioscope — nom donné au cinéma scolaire — a donné dans l'enseignement public de tels résultats que, installé il y a un peu plus d'un an, à la Haye, son exemple a déjà été suivi par quatre cités importantes et par plus de quarante-cinq communes.

### L'exemple de la Belgique

En Belgique, l'adaptation du cinématographe à l'enseignement est aujourd'hui également un fait accompli, et Bruxelles a, depuis l'année dernière, sa salle de Cinéma scolaire communal, où défilent tour à tour, et selon un horaire établi par la ville, les écoles de la ville.

Mais si, comme en Hollande, le film scolaire aborde toutes les matières de l'enseignement expérimntal par le cinématographe et qui sont les suivants: Anatomie, Physiologie, Zoologie, Géologie, Botanique, Chimie, Physique, Leçons de choses, Géographie, Histoire, etc., il se propose aussi de fortifier et de développer chez l'enfant le sentiment national et le culte de la Patrie.

De nombreuses projections de vues prises sur les champs de bataille, dans les pays dévastés, de cérémonies militaires, de funérailles glorieuses, de cartes du front indiquant, grâce à une notation mobile ingénieuse, l'avance de l'ennemi après chaque combat et la résistance opposée par les troupes belges à l'envahisseur, contribuent à émouvoir et à exalter chez le citoyen de demain les sentiments de fierté, de courage et d'amour de l'indépendance, qui ont permis à l'héroïque petit peuple belge de conquérir, au cours de la dernière guerre, des titres à la reconnaissance éternelle des nations civilisées en écrivant avec son sang une page de gloire immortelle.

### Mesures prises pour soustraire l'enfant aux spectacles nuisibles

#### En Belgique

Notons que dans ces deux pays, où le cinématographe est associé si étroitement à l'enseignement scolaire, des mesures sont prises pour soustraire l'enfant à l'influence néfaste que pourraient avoir sur son esprit certains spectacles populaires où nous assistons trop souvent à l'apologie de la débauche et du vice et à l'exaltation de tous les plus bas sentiments de l'individu et de la collectivité.

Le 4 mars 1920, un projet de loi proscrivant l'entrée des salles de spectacle cinématographique aux mineurs de moins de seize ans était disposé par le Ministre des Sciences et Arts, M. Destrée, et voté peu de temps après.

Dans un rapport publié dans le Bulletin de l'Office de la Protection de l'Enfance, un juge du tribunal des enfants, M. Wets, écrivait à ce propos:

"L'assurance du dépôt d'un projet de loi sur l'interdiction d'accès des mineurs aux spectacles cinématographiques et sur l'organisation des séances réservées spécialement à la jeunesse, ne pouvait manquer de réjouir tous les coeurs sympathiques aux mesures législatives favorables à l'enfance. Une des questions qui préocecupent le plus les spécialistes des problèmes sociaux intéressant l'enfance est, sans contredit, celle de la fâcheuse influence du cinéma sur la mentalité des enfants. On l'a dit et redit, la conception actuelle du cinéma est un des facteurs importants de la criminalité infantile.

"Il n'y a pas de raison de ne pas utiliser cette force d'attirance pour le plus grand profit de la jeunesse, en adoptant cette invention si éminemment utile et qui peut devenir si puissamment éducative, aux conditions d'un merveilleux instrument de pédagogie moderne, qui modifiera profondément nos méthodes d'instruction.

Il ne s'agit donc pas d'éloigner l'enfant du cinéma, mais bien, en le soustrayant aux mauvaises influences, de lui assurer le monopole d'une saine innovation, le bénéfice de séances qui ne seront que pour lui, qui seront, sous la surveillance et la direction de maîtres sages et consciencieux et dans des conditions d'éclairage voulu, des sources lumineuses de documentation, d'éducation, de moralisation et de récréation. De l'excès du mal, on aura tiré le plus grand bien........

#### En Hollande

A Amsterdam, à Rotterdam, il en est de même. Les cinémas publics sont interdits aux enfants de moins de seize ans à moins d'autorisation spéciale accordée par une commission municipale dépendant du Bourgmestre, et qui n'accorde cette autorisation qu'après s'être assurée que le programme des séances prévues est propre à être donné en spectacle à des enfants.

En ce cas, les établissements doivent suspendre à leur salle des écritaux portant la mention "Ouvert aux enfants", mention qui doit également figurer sur les billets délivrés au contrôle. Un agent de la police municipale veille, à l'entrée de la salle de spectacle, sur l'application de ces règlements, et les sanctions contre les établissements délinquants sont l'amende et la fermeture à temps.

Ces mesures ont pour résultat pratique non seulement d'empêcher les enfants d'assister à des spectacles trop souvent immoraux établis par des industriels sans scrupules qui tablent bien volontiers sur le scandale pour attirer la clienèle, mais ausi, dans maints endroits, d'inciter ceux-ci à présenter au public des films plus honnêtes, afin de pouvoir recevoir dans leurs établissements les familles tout entières.

Le but parait donc doublement atteint, et vifs soient notre amour de la liberté et notre aversion pour la censure, nous ne doutons pas que si semblable règlement, était appliqué en France, il ne trouve l'agrément et l'approbation de tous les honnêtes gens.

### Le cinéma scolaire en d'autres pays

Partout à l'étranger, on assiste au développement intensif de l'idée et de la mise en application du cinéma scolaire. En Norvège, à Christiana, c'est la municipalité ellemême qui exploite les cinématographes publics et en affecte les ressources — 1.625,000 francs de bénéfices en 1919! — à l'ar tet aux artistes en prélevant sur ces fonds les sommes nécessaires à l'achat et au fonctionnement des films destinés à l'éducation populaire.

En Espagne, en Suisse, en Amérique, en Angleterre — sans oublier l'Allemagne, qui tente, avec succès, hélas! d'accaper et de mettre la main sur toute l'industrie cinégraphique, — le cinématographe pénètre chaque jour de plus en plus dans les écoles et est utilisé pour l'enseignement, sur l'initiative ou avec le concours des pouvoirs publics.

En Amérique, il a non seulement été admis à l'école, mais il a franchi même la porte des églises, et sous les auspices de la Croix-Rouges, certains offices du soir sont remplacés par des séances où l'on présente de bons films et où l'on chante. Dans plus de 5,000 paroisses américaines, les clergymen ont adopté le cinéma soit pour illustrer leurs prêches, soit pour faciliter l'instruction religieuse de leurs ouailles, et Méthodistes, Baptistes et même Presbytériens se sont mis d'accord pour pro jeter ces films dans leurs temples.

Le clergé catholique a suivi l'exemple, et, pour ne pas violer les règlements canoniques, a installé le cinématographe dans les presbytères.

### Puissance de propagande de cet instrument

Or, si l'on songe qu'à côté de tous ces lieux privés où se déroulent des films éducateurs il y a environ à l'heure actuelle 60,000 sales de spectacle — et quelles salles! souvent des Palais pouvant centenir des milliers de spectateurs! — et qu'à quelques semaines d'intervalle le même film peut être projeté des faubourgs de Paris aux rives de l'Ohio, en touchant des foules immenses, en pénétrant à la fois en surface et en profondeur — comme dans la plus grandev ille come dansl e plus petit village, pour peu que l'apareil soit fixé sur camionnette, — on peut comprendre quel merveilleux agent de liaison entre les peuples représente le cinématographe, quel redoutable ou bienfaisant instrument de propagnde il peut être, selon le sens dans lequel il s'exerce, et enfin quelle formidable action il st capable de jouer dans l'éducation populaire.

### Que fait la France a ce point de vue?

S'il est vrai, ainsi que nous l'assure un de ses artisans les plus chaleureux, qu'après vingt-cinq années à peine d'existence, il a donné lieu à une industrie représentant un total de 15 milliards et qui vient au troisième rang des commerces mondiaux, aussitôt après le blé et le charbon,on est en droit de se demander ce qu'a fait la France pour utiliser au profit de sa propagande nationale et de son enseignement public en même temps que pour la prospérité de son commerce et de son industrie, les magnifiques ressources qu'a apportées avec elle l'invention du cinématographe!

Il semble bien surtout que par les entraves qu'elles a apportées sans cesse à son développement, que par l'esprit de routine dont continuent à faire preuve les dirigeants de son esprit public, que par la maladresse de ses surintendants aux finances, qui, exigeant de lui des sacrifices exagérés, sont en train de tuer leur "poule aux oeufs d'or", la France n'ait pas su tirer parti au même degré que les autres pays, dans les divers domaines où elle exerce son influence et son action, de la merveilleus invention née chez elle, ne l'oublions pas, et due à l'ingéniosité de nos compatriotes le savant Marsey et les fils du photographe lyonnais, Antoine et Louis Lumière.

Florent-Matter,
**Conseiller municipal de Paris.**

## UNE RETRAITE FERMEE POUR LES ECRIVAINS CATHOLIQUES A QUEBEC

Pour la premikre fois une retraite fermée sera prêchée aux écrivains catholiques à Québec du 7 au 11 juin à la Villa Manrèse.

Ces retraites groupent maintenant presque tous les professionnels et elles font un bien immense.

## PROPOSITIONS INACCEPTABLES

Les nouvelles propositions allemandes au sujet des réparations sont inacceptables pour la France.

La nouvelle note ne va pas beaucoup plus loin que les précédentes, et la France ne peut même pas entrer en discussion avec l'Allemagne, car il a été décidé à Bruxelles, avant-hier, que la résistance passive dans la Rhur devrait être abandonnée avant de nouveaux pourparlers.

La note est regardée comme non satisfaisante pour quatre raisons principales:

Premièrement, elle ne fait aucune mention de la cessation de la résistance passive dans la Rurh qui franco-belge.

Deuxième, l'Allemagne n'offre aucune somme précise pour les réparations;

Troisième, en suggérant l'organisation impartiale pour fixer le chiffre total des réparations, l'Allemagne ignore et essaye de violer le traité de Versailles qui a créé la commission des réparations expressément dans ce but. Les Français ne voient aucunement pourquoi cette commission serait supplantée;

Quatrième, les suggestions relatives aux garanties pourraient être soumises à une discussion, si l'Allemagne propose leur régie par les Alliés, mais si l'Allemagne garde cette régie, les Français n'en attendent aucun résultat satisfaisant.

## FORESTIERS CATHOLIQUES

Voici les résultats de la partie de cartes de dimanche dernier, donnée au profit du Collège de Saint-Boniface:—

*Prix de cartes*

*Dames*— 1er prix (bouteille de parfum donnée par le maison Richard-Béliveau), gagné par Madame Albert Turgeon, qui a fait 15 brasses sur 24. Madame Turgeon a détaillé avec Madame Saltmarsh.

Deuxième prix (tasse et soucoupe, par la maison Henry Birks), gagné par Mme Plumb (13 sur 24).

Prix de consolation (25 sous), par Mme M. Walsh (8 sur 24).

*Messieurs*— 1er prix (une pipe par M. l'échevin Jos. Taylor), gagné par M. S. Saltmarsh (16 sur 24). M Saltmarsh a détaillé avec M. G. Larivière.

Deuxième prix (une paire de bas, par la Maison Blanche) gagné par M. Racette (15 sur 24).

Prix de consolation (25 sous) gagné par M. Z. Berriault( 8 sur 24).

*Prix de Raffle*

Premier prix (magnifique livre "Note Book", donné par M. Ovide Bellavance), gagné par M. M. Z. Berriault, qui a tiré 16.

Deuxième prix (joli crayon donné par M. "Pit" Pelissier), gagné par M. Saltmarsh, qui a tiré 5. M. Saltmarsh a détaillé avec Mlle G. Bélanger et M. Wilfrid Lévêque.

*Prix d'Atouts*

Premier prix (plateau à fruits, donné par Son Honneur le Maire Swain), gagné par Madame M. Walsh.

Deuxième prix (jolie cravate donnée par la Maison Chevrier), gagné par Mlle Georgeline Bélanger.

Georges L'Evêque
Organisateur des parties de cartes des Forestiers Catholique.

A la dernière séance du conseil on a donné ordre aux évaluateurs de diminuer l'évaluation de 20 pour cent dans toute la ville.

La ville vient de passer sur règlement une taxe d'affaire pour les filles qui enseignent la musique ces pauvres filles auront maintenant à payer une taxe d'affaire c'est le moyen d'encourager la musique.

**LE PROFESSEUR J. A. ARMAND**



[illegible] Elève du Docteur Emile Coué donnera une lecture-démonstration sur l'Auto-Suggestion [illegible] au Norman Hall, 277 Sherbrooke. Voyez [illegible]

## NOTES LOCALES

[illegible] Winnipeg [illegible] Sacré-Coeur à Winnipeg samedi matin à 9 hrs. [illegible] enterrée dans le cimetière de la Cathédrale de St-Boniface dans le [illegible] de famille. Les porteurs des vieux amis, étaient Messieurs Joseph Lecomte, L. J. Collin, C. Guertin, L. Lalonde, L. P. Brunelle et P. Lalonde. Le chant a été donné par les élèves de l'école du Sacré-Coeur et un chant spécial à l'Offertoire par Mlle Louise Bessette.

Mesdames, D. E. Besner de Maniwaki, P.Q. et J. A. Léveillé de Montmartre, Sask. sont retournés après avoir assisté à la mort de leur mère Mde O. Milord.

M. Euclide Desautels de Letellier était à St-Boniface, mardi et mercredi, en voyage d'affaire.

## VIENT DE PARAITRE

Voici ce qu'on peut lire dans l'Action française de mai, toujours animée de la même vie: un mot d'ordre sur le problème agricole, le plus grave de nos problèmes de [illegible]

## UN NOUVEAU LIVRE A LIRE

[illegible]



L'ouvrage a pour titre: "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepinette". C'est une histoire en deux parties, originale, humoristique et comportant, dans un roman propre à provoquer bien des éclats de rire, l'une des meilleures leçons d'hygiène rurale. L'auteur, dans des pages pleines de verve, nous offre un récit parsemé de scènes bien canadiennes, de types de paysans, de légendes et de traditions de chez nous qui seront goûtés par tout le monde, mais surtout par les gens de la campagne. Chacun de ces personnages présente, par ses actes et par ses paroles, une leçon de choses essentielle et qui forme un volume de haute utilité en même temps que très agréable à lire.

C'est une trouvaille heureuse qu'a faite l'auteur, Jean de la Glèbe, en imaginant de présenter un sujet aussi pratique dans une forme aussi originale et amusante. Il y a de tout là-dedans, surtout un sorcier merveilleux dont il faut lire les démêlés avec Belzébuth. Ce livre populaire mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs, qui y trouveront en se récréant au coin du feu des renseignements judicieux et instructifs.

Le roman, de belle tenue typographique, a près de cent pages avec illustrations appropriées. Il est édité par monsieur L.-P. Desjardins, de Québec, qui en a acquis les droits d'auteur. C'est une oeuvre que nous recommandons fortement à tous ceux qui aiment à unir l'utile à l'agréable, à s'amuser en s'instruisant.

On peut se procurer cette brochure au prix modique de 25 sous franco, de l'Editeur: M. L. P. Desjardins, Casier Postal 674, Québec, P. Q. Prix spéciaux à la douzaine où au cent, et pour les librairies et les marchands.

## HENRY FORD

### L'homme le plus riche du monde

Il parait que c'est M. Henry Ford. Il a lui même la satisfaction de le reconnaître sur la couverture d'un livre qu'il vient de faire paraitre et où il explique les raisons de son prodigieux enrichissement.

"Ce fut tout à fait par hasard que l'attention d'Henry Ford fut éveillée par une voiture automobile. Un jour qu'avec son père, il se trouvait sur une route, aux environs de Détroit, il vit passer une voutire à vapeur. C'était la première fois qu'il pouvait regarder d'aussi près un si surprenant véhicule. Il s'en fit expliquer le fonctionnement par le conducteur, qui venait de stopper. En quittant l'école à l'âge de dix-sept ans, il supplia son père de ne pas faire de lui un fermier; à contre-coeur, s'attendant à des désillusions, son père le mit en apprentissage chez un mécanicien: quatre ans plus tard, il entrait à la Compagnie Westinghouse à Schenectady, en qualité d'expert. Il vérifiait la canstruction des automobiles et dirigeait les réparations difficiles.

"Ces automobiles étaient lourdes et couteuses. Henry Ford avait déjà concu, depuis quelques années, l'idée d'une voiture légère, qui pourrait rendre de grands services à ceux dont les obligations étaient de parcourir les routes. Il lut tous les magazines, tous les journaux dans lesquels il était parlé des essais de voiturettes à gaz en Angleterre. Mais, comme il avait le désir de se marier, il accepta la proposition de son père, désireux de le voir revenir près de la ferme familiale.

L'excellent homme offrait à son fils un grand terrain boisé pour en faire le défrichement. Henry Ford se maria, construisit une scierie mécanique et débita son bois, dont les premières planches servirent à édifier un cottage pour les jeunes époux. Mais à côté du cottage, il y eut bientôt un atelier très bien équipé, où Henry Ford commença (1890) un moteur à double cylindre.

"L'entreprenant Ford avait défriché entièrement son bois, lorsqu'on lui offrit de devenir ingénieur à la Compagnie électrique de Détroit. Malgré un service absorbant, il trouvait le temps de travailler pour lui-même.

"En 1892, il acheva sa première voiture automobile qui fut la seul de son genre pendant longtemps à Détroit.

"Henry Ford canserva cette voiture pendant trois ans, le bruit qu'elle faisait, effrayait les chevaux, mais, en 1896, Charles Ainsley, de Détroit, l'acheta pour 200 dollars. Le mécanicien se mit immédiatement au travail pour établir une voiture plus légère".

Il ne quitta qu'en 1890 la compagnie électrique où il était devenu ingénieur en chef pour se consacrer à ses recherches. Il fonda avec quelques personnes, une première compagnie automobile dont il dirigeait les ateliers.

"Pendant trois ans, la compagnie fabriqua quelques voitures qui se vendirent malaisément. Henry Ford esti[illegible] l'affaire ne présentait qu'un intérêt res[illegible] [illegible] laissée pour les amélio[illegible] [illegible] qui devint plus tard la Compagnie Cadillac.

"Ford loua une boutique et un petit hangar et il forma en 1902, la Compagnie des automobiles Ford. La première année, 1708 voitures furent vendues. Aujourd'hui, les différents ateliers d'Angleterre et d'Amérique "sortent" 4000 voitures nouvelles par jour. Et, dernièrement, Ford a célébré la construction de sa 5,000,000ème voiture".

**Le chapitre XIII du livre d'Henry Ford porte un titre qui vaut un long poème. Il est intitulé: "Pourquoi être pauvre?" C'est magnifique!**



le chèvrefeuille, le nerprun, et la moutarde sauvage rapportent aussi de petites quantités de nectar et forment un ensemble important











## COLONISATION ET CIVILISATION

Il est deux conceptions de la colonisation.

L'une est haissable. C'est celle d'après laquelle les peuples "civilisés", ou qui se prétendent tels, pénètrent chez d'autres peuples, plus arriérés ou moins raffinés, sous prétexte de les élever socialement, mais, en réalité, pour les exploiter seulement au point de vue économique.

Il est une autre conception de la colonisation. Celle-là est utile, généreuse et féconde. Elle ne s'interdit, certs, pas toutes opérations d'ordre commercial, mais poursuivant d'abord un but de colonisation, elle lui subordonne le reste.

En d'autres termes la colonisation n'est acceptable que si elle est liée étroitement à une oeuvre de civilisation. Mieux qu'acceptable, elle est même, dans ce cas, digne d'encouragement.

Il n'est pas douteux, en effet, que les peuples les plus civilisés ont contracté une sorte de devoir moral à l'égard des peuples de culture encore inférieure. Mais l'exercice de ce devoir est infiniment délicat. Si les soldats qui entrent dans un pays pour y maîtriser les brigands qui le rançonnent et pour y maintenir l'ordre intérieur n'ouvrent guère la voie qu'à des cortèges de mercantis, l'oeuvre de colonisation, au sens noble du mot, est-elle accomplie?.... Non, il importe qu'il soient accompagnés, ou même précédés, par des éducateurs désintéressés, par ces admirables missionnaires, en particulier, dont les ambitions doivent être essentiellement surnaturelles..........

Que le colonisateur trouve ensuite lui-même un bénéfice moral et matériel dans son efort, qui pourrait le lui reprocher .... Mais combien de prétendus colonisateurs ne cherchent que leur seul profit, alors que le peuple colonisé devrait être le premier bénéficiaire de leur travail!.... Combien qui, soucieux uniquement de "faire des affaires", ont contribué à la corruption des pays neufs, où ils entraient, en y important, par exemple, l'alcool maudit qui attrophie les cerveaux et déprave les coeurs!

La France est, plus que jamais, une grande puissance colonisatrice. Elle n'estime pas, quant à elle, qu'il existe des races vouées à une sorte de déchéance éternelle; par un effort méthodique et persévérant, elle s'efforce de les appeler à la lumière d'une vie sociale et civique plus libre, plus morale, plus consciente.

Prononçant récemment, à la Sorbonne, un discours sur la politique coloniale française, M. Sarraut, ministre des colonies, précisait les caractères d'une oeuvre civilisatrice digne de ce nom. "Le colonisateur, disait-il, doit considérer que la colonisation profite à l'ensemble du patrimoine mondial, dont son effort se propose d'augmenter la richesse matérielle et morale".

Et il concluait en n'hésitant pas à marquer le caractère chrétien d'un tel effort: "Partout où le génie colonisateur de la France à la fois, participe de l'esprit chrétien et de l'absence totale du préjugé de couleur. Notre indigène peut se définir la déclaration des droits de l'homme interprétés par saint Vincent de Paul".

A quoi bon, en effet, apporter, aux peuples les bienfaits de la liberté et d'une civilisation plus haute, si, du même coup, en ne leur enseigne les vérités morales profondes sans lesquelles cette liberté et cette civilisation ne sont que des mots trompeurs!.... L'exercice d'un droit, pour être bienfaisant, exige l'accomplissement d'un devoir correspondant. La réalisation même de la justice exige la diffusion de la charité qui, au sens chrétien du mot, est le véritable amour.

Tel est l'esprit qui doit animer le colonisateur: les paroles mêmes de M. Sarraut attestent que la France y demeure fidèle; toute sa tradition d'ailleurs, lui en fait un devoir

X.Y.Z.

## MUSSOLINI CONTRE LES RONGEURS

Il y a un an, en Italie, l'anarchie régnait en maîtresse; le communisme gagnait les centres industriels, puis les campagnes où l'on commençait à piller les biens privés; l'armée était bafouée et le désordre était à son comble. La grève désorganisait tous les services publics, et le roi s'attendait d'un jour à l'autre à être chassé par la révolution.

En prenant le pouvoir, Mussolini a changé la face des choses; il a maté la communisme, l'a chassé des centres industriels, a rétabli l'ordre et le travail dans les usines; il a pacifié les campagnes, il a abrogé les mesures favorablas au socialisme; il a rendu son essor au commerce et à l'activité financière, il a prescrit le retour des monopoles d'Etat à l'industrie privée, en commençant par les téléphones et les voies ferrées secondaires; enfin il a comprimé toutes les dépenses inutiles en supprimant environ 100,000 fonctionnaires qui étaient seulement des budgétivores.

L'ouvrier se méfiait d'abord, mais il a repris confiance en voyant Mussolini maintenir les lois ouvrières notamment la loi de huit heures avec certaines choses nécesaires, les Commissions intérieures ouvrières et procéder en tout avec un grand esprit de justice Le peuple a accepté sans murmurer deux milliards d'impôts nouveaux, comprenant qu'il fallait à tout prix boucher le déficit.

Enfin, convaincu que la religion est la base sociale d'un peuple, Mussolini a rétabli le Crucifix et l'enseignement religieux dans les écoles, prescrit le blasphème et la pornographie, et sommé les fascistes de sortir de la franc-maçonnerie.

Sous cette main vigoureuse, l'Italie près du gouffre s'est [illegible]; les finances se relèvent, son commerce prospère, et elle s'apprête de nouveau à jouer un grand rôle extérieur.



## NOTES LOCALES

A louer un logement de 5 chambres, 42 Provencher St-Boniface.

Les élèves de la maison Chapelle sont allés en pique nique lundi dernire à Kildonan Park.

On demande une servante, s'adresser à Madame Gauvin suite 1 Le Manitoba, 42 Provencher.

Les chars sont allés aux beaches dernier il y avait foule.

Au dela de 200 enfants ont été confirmés dimanche dernier par sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

La ville fera une autre vente de terrain par encan des lots quelle possède le 19 de juin à l'Hôtel de ville en parcourant la liste nous voyons de beaux prix.

La cour de revision siégeant sur le rôle d'évaluation a terminé ses travaux lundi dernier et le conseil a ordonnée une réduction de 20 pour cent sur tous les terrains.

Nous n'avons plus de nouvelles de la League Civique à propos des $50 par mois votés à l'ingénieur et à l'inspecteur électricien pour l'entretien de leurs chars




## CITE DE ST-BONIFACE AVIS

Avis est par la présente donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire construire et fera et construira un trottoir en granolithique de quatre pieds de largeur sur le côté sud de la rue Doucet, à partir de la Rue Archibald jusqu'à la limiteouest du Lot 8, Bloc 10, Plan 1507, au coût approximatif de $478,50.

Dans le cas où cette amélioration sera faite la ville émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue ou le trottoir sera construit, une taxe uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de cinq ans, l'intérêt étant calculé à un taux n'excédant pas six pour cent par an et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du Fonds d'Amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois cinquièmes de la valeur de la dite propriété ne pétitionnent à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et prélever la taxe spéciale de frontage ci-haut mentionnée.

Par Ordre,

ERNEST GAGNON,
Greffier

Saint-Boniface, Man,
le 6 mai, 1923.



## RETRAITE FERMEE

*Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 29 juin au 3 juillet, au Couvent des Missionnaires Oblates du S.C. et de M.I., à Saint-Charles, Man.*

*Les jeunes filles désireuses de prendre part à cette retraite voudront bien envoyer leurs noms le plus tôt possible à la Directrice du Couvent*

*Les retraitantes sont priées d'apporter avec elles leur nécessaire de toilette.*

**La pension du vendredi soir au mardi matin après déjeuner sera de $5.00**